

Réf: Dossier N° : 54940

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE COMMERCIALE GREEN » en abrégé «SOCOGREEN »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE TERMINUS 81/82, NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, 21 BP 281 ABIDJAN 21

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Sept 2018 reçus par Me DEBEY Jean Thierry, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 28 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE COMMERCIALE GREEN » en abrégé «SOCOGREEN ».

Objet: consulting, accompagnement a la levée de fonds, negociése tous produits, transformation et distribution de produits, accompagnement et suivi d'exploitation agricole et forestière, import-export, transport de marchandises, activités commerciales et divers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE TERMINUS 81/82, NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, 21 BP 281 ABIDJAN 21
GERANT: Monsieur KOBE FRANCK DESIRE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25741 du 28/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23166 du 28/09/2018

